

## Coronavirus : les assureurs appelés à contribuer de nouveau

ANNA DARCEL | 02/04/2020 à 13h06



Après s'être engagés à contribuer à hauteur de 200 millions d'euros au fonds de solidarité, les assureurs sont appelés à aller plus loin dans leur effort.

« *Les assureurs devront aller plus loin* » a martelé à deux reprises **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des finances, lors d'une séance de questions de contrôle au gouvernement qui s'est déroulée, au Sénat, le 1er avril dans le cadre de la pandémie du coronavirus.

### Les assureurs mis à contribution

**Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie** avait déjà demandé aux assureurs de « participer à l'effort de solidarité nationale » afin de gérer les conséquences économiques de la crise du coronavirus. Le 23 mars dernier, la Fédération française de l'assurance (FFA) s'était alors engagée à débloquer 200 M€ afin d'alimenter le fonds de solidarité.

Considérant qu'en abondant **le fonds de solidarité**, les assureurs étaient au rendez-vous, la secrétaire d'Etat a également indiqué les attentes du gouvernement : « *les assureurs (...) devront aller plus loin dans leur effort, notamment en prolongeant les contrats même en l'absence de règlement des primes d'assurance* ». Pour rappel, **le montant du fonds de solidarité**, financé par l'Etat et les régions s'élève pour le moment à un milliard d'euros. Ce dernier permet de toucher jusqu'à 1 500 euros voir 2 000 euros pour les TPE, indépendants, microentrepreneurs et professions libérales connaissant le plus de difficultés.